

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 2 février 2024	N° 2024-84

Convocation du 26 janvier 2024

Aujourd'hui vendredi 2 février 2024 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Pierre HURMIC, Vice-président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Patrick BOBET, M. Christophe DUPRAT, M. Michel LABARDIN, M. Jérôme PESCIANA, M. Michel POIGNONEC, M. Franck RAYNAL, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Agnès VERSEPUY, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Laurent GUILLEMIN, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à Mme Christine BOST
Mme Claude MELLIER à M. Olivier ESCOTS
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA
M. Stéphane GOMOT à Mme Nadia SAADI
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Anne LEPINE
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Karine ROUX-LABAT

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h
M. Guillaume GARRIGUES à partir de 17h
M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 17h30
M. Jacques MANGON à partir de 17h30
M. Stéphane MARI à partir de 17h
M. Fabien ROBERT à partir de 16h40

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jean TOUZEAU à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 17h
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH à partir de 17h30
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 13h25
M. Alexandre RUBIO à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 17h
M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET à partir de 17h45
Mme Josiane ZAMBON à Mme Amandine BETES à partir de 12h
M. Dominique ALCALA à M. Christophe DUPRAT jusqu'à 14h30
M. Michel POIGNONEC à M. Max COLES à partir de 17h
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Michel LABARDIN à partir de 17h
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h30
Mme Christine BONNEFOY à Mme Simone BONORON à partir de 11h50
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Pascale BRU jusqu'à 11h et à partir de 17h
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 16h30
M. Alain CAZABONNE à M. Christophe DUPRAT à partir de 16h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 16h30
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN à partir de 17h 45
M. Guillaume GARRIGUES à M. Gwénaél LAMARQUE de 13h10 à 14h30
Mme Anne-Eugénie GASPAS à Mme Nathalie LACUEY à partir de 14h30
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 16h30
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI jusqu'à 17h
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Guillaume GARRIGUES de 16h15 à 17h
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Jacques MANGON de 17h à 17h30
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Bastien RIVIERES à partir de 16h25
M. Thierry MILLET à Mme Fatiha BOZDAG de 11h à 16h30
M. Thierry MILLET à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 16h30
Mme Pascale PAVONE à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 16h30
M. Patrick PUJOL à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 12h40
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET à partir de 12h20
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h12

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 2 février 2024	Délibération
		N° 2024-84

**Budget participatif métropolitain ' plantons 1 million d'arbres ',
mise à jour des conventions avec deux associations pour la réalisation de leur projet
- Décision- Autorisation**

Madame Céline PAPIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole a déployé en 2022, pour la première fois, un budget participatif. Encore inédit en France à cette échelle territoriale, celui-ci s'inscrit dans le cadre du renouvellement de la stratégie métropolitaine du dialogue citoyen.

Cette première édition a contribué au programme « plantons un million d'arbres » en développant la mobilisation citoyenne autour de projets de végétalisation.

En novembre 2023 cette démarche a été lauréate, sur avis d'un jury présidé par le président de la Commission nationale du débat public, des « trophées de la participation et de la concertation » organisée à l'échelle nationale par l'association « décider ensemble ».

Conformément à la délibération 2022-551, les associations désignées pour réaliser leur projet ont signé en octobre 2022 une convention avec Bordeaux Métropole afin d'assurer la gestion des terrains qui leur sont confiés pour 5 ans et d'engager leur végétalisation dès l'hiver 2022/2023, avec l'aide technique et financière de notre établissement.

Sept projets ont été mis en œuvre à Bègles, Bordeaux, Bruges, Floirac, Mérignac, Pessac et le Taillan-Médoc, selon l'avancement précisé en annexe au présent rapport.

Pour deux d'entre eux, la convention initiale doit être ajustée pour tenir compte des éléments rencontrés en 2023.

A Bègles, sur la parcelle de 240 m² de la rue Mazagran, l'aménagement d'un « mini-verger extraordinaire et sensoriel » par l'association « **L'Ephémère** » a été retardé car Bordeaux Métropole a souhaité qualifier précisément la pollution des sols du site avant de l'ouvrir à des animations, notamment avec des enfants. En septembre 2023, à la suite des diagnostics réalisés, 130 m² de terrain ont été dépollués et le projet a pu démarrer ensuite en s'adaptant à la parcelle utilisable.

Un avenant à la convention initiale est ainsi nécessaire pour rappeler les éléments précités et pour recalculer, sans modification du total, le calendrier des aides financières :

L'Ephémère, Bègles	2022	2023	2024	2025	2026	total
aide financière	15 531 €	4 930 €	6 500€	6 500€	6 500 €	39 961 €

aide en nature		Dépollution, branchement eau et terreau				
----------------	--	---	--	--	--	--

A la place des éléments de la convention de 2022 ci-dessous :

L'Ephémère, Bègles	2022	2023	2024	2025	2026	total
aide financière	15 531 €	8 530 €	5 300 €	5 300 €	5 300 €	39 961 €
aide en nature	branchement eau et terreau	terreau				

Au Taillan-Médoc, où une « balade gourmande » a été réalisée par l'association « **les racines de Pontaulic** », le coût du branchement en eau de la parcelle, 6 909 €, a été réglé directement par Bordeaux métropole. Le montant cumulé des aides financières et en nature devant être stable, cette somme est déduite de l'aide financière directe de la manière suivante :

Les Racines de Pontaulic au Taillan-Médoc	2022	2023	2024	2025	2026	total
aide financière	30 000 €	0 €	3 091 €	5 000 €	5 000 €	43 091 €
aide en nature		branchement en eau				

A la place des éléments de la convention de 2022 ci-dessous :

Les Racines de Pontaulic au Taillan- Médoc	2022	2023	2024	2025	2026	total
aide financière	30 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	50 000 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le développement du dialogue citoyen et la participation des associations à la plantation d'arbres est un objectif de la métropole,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la modification des deux conventions passées avec les associations « L'éphémère » et « les racines de Pontaulic » concernant les subventions mentionnées dans le présent rapport.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer, avec chaque association, un avenant à leur convention respective pour la gestion et l'animation d'un site du budget participatif métropolitain, conformément aux montants des aides mentionnées dans le présent rapport.

Article 3 : d'imputer les dépenses correspondantes sur le budget principal de l'exercice 2024 et des exercices suivants, sous réserve du vote des crédits, chapitre 204, article 2324, fonction 76.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 2 février 2024

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 7 FÉVRIER 2024	Pour expédition conforme, par délégation, la Vice-présidente, Madame Céline PAPIN
DATE DE MISE EN LIGNE : 8 FÉVRIER 2024	